



# DX O+ VELOURS PREMIUM

## FICHE TECHNIQUE



## DÉFINITION / DESTINATION

Peinture de finition à dispersion acrylique d'aspect velouté avec sous-couche intégrée, destinée à de nombreux supports (murs, fibre de verre, PVC dur, bois et métaux après la préparation appropriée de ceux-ci).

Peinture professionnelle à fort pouvoir opacifiant pour la décoration des murs, des plafonds, des pièces à vivre et de chantiers de grandes surfaces.

## PROPRIÉTÉS

- Lessivable classe 1.
- Impression Finition 2en1.
- Microporeuse.
- Application rapide et facile.
- Adhérence sur de nombreux supports (plaques de plâtre, PVC dur, métal, bois, ...).
- Grande polyvalence des chantiers.
- Faible odeur.

## CARACTÉRISTIQUES

Emission COV	Classement européen selon directive 2004/42/CE : Valeur limite UE de ce produit (catégorie cat. A/a) : 30 g/L (2010). Ce produit contient moins de 1 g/L COV (teinte blanc)
Classification AFNOR	NF T 36-005 - famille I - classe 7b2
Composant liant / type de résines	Dispersion acrylique
Densité à 20°C ≈ (g/cm3)	1 ,34 (± 0,03)
Extrait sec en poids (%)	54 (± 2%)
Finition / Aspect	Velouté
Brillant Spéculaire (Bs)	9% (sous 60°)
Rendement moyen	10 m²/l par couche sur support lisse et légèrement absorbant. Rendement moins élevé sur supports rugueux.
Séchage en surface	2 h
Séchage Recouvrable	4 h
Séchage complet (mise en service)	Séchage complet après 3 jours.
Résistance à l'abrasion humide (NF EN13300)	Classe 1 ( <sup>1</sup> ) Le produit obtient toutes ses propriétés / caractéristiques après un temps de séchage de 28 jours.
Couleur	Blanc Bases à teinter (2L5 - 1L)
Conditionnement	1L - 2L5 - 10L

\* Les valeurs sont données pour le produit blanc, varient en fonction du relief, de l'absorption du support et de la dilution du produit. Les temps de séchage sont déterminés sous une température de 23°C et 50% d'humidité relative.

## MISE EN ŒUVRE

Elle devra se faire conformément au DTU 59-1.

Bien homogénéiser le produit avant son application.

Subjectiles : tous les supports minéraux, les enduits de plâtre, le béton/fibrociment, le papier ingrain, le papier peint ainsi que les papiers peints en vinyle structuré, les plaques de plâtre en épiderme cartonné.

PVC dur, supports en bois et métaux non ferreux. Sur métaux ferreux préalablement recouvert d'un primaire.

Les travaux préparatoires seront à adapter selon l'état et la nature des supports.

Elimination des parties et/ou anciennes peintures non adhérentes par grattage / ponçage / dépolissage, enduisage, dépoussiérage soigné.

Dégraissage / lessivage, rinçage, séchage (sur anciennes peintures adhérentes).

Les supports devront être préparés conformément aux règles de l'art, et par conséquent rendus propres, sains, secs et cohésifs.

Appliquer sur fond sain et non pulvérulent.

Sur fonds anormalement absorbants et pulvérulents, appliquer préalablement un fixateur de fonds.

<b>Conditions climatiques</b>	Température ambiante de mise en œuvre : $8^{\circ}\text{C} \leq T^{\circ}\text{C} \leq 35^{\circ}\text{C}$ . Hygrométrie ambiante de mise en œuvre : $\leq 65\%$ H.R.
<b>Dilution</b>	1ère couche : suivant la porosité du fond, diluée à 5 % d'eau max. 2ème couche : non diluée. La dilution pour l'application au pistolet dépend du type de pistolet.
<b>Nombre de couches</b>	2 couches.
<b>Matériel d'application</b>	Brosse. Rouleau : manchon HD 12mm, microfibres opacifiant 14mm. Pistolet - Airless.
<b>Nettoyage des outils</b>	à l'eau immédiatement après utilisation (avant séchage). Si nécessaire ajouter du liquide vaisselle.
<b>Conservation</b>	12 mois dans l'emballage d'origine fermé et à l'abri de l'humidité, des intempéries, du gel et des fortes chaleurs.

## ENVIRONNEMENT & PROTECTION

<b>Recommandations et précautions d'emploi</b>	Lire l'étiquette avant utilisation. Respecter les précautions d'emploi : fiche de données de sécurité disponible sur le site <a href="http://www.espacedoc.fr">www.espacedoc.fr</a> .
<b>Environnement &amp; Protection</b>	Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux.
<b>Traitement des déchets</b>	 Éliminer le contenu/récipient comme déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales. Ne pas jeter l'emballage et les résidus à l'égout, dans la nature ou avec les ordures ménagères. Contacter les services locaux pour les modalités d'élimination des déchets de peintures selon la réglementation en vigueur (CED : 08 01 12).